



Litige avec easy-buro pour remboursement

Par **jean vitiello**, le **18/03/2014** à **14:48**

bonjour,

Je tiens à signaler in litige survenu avec easy-buro:

Sur internet j'ai vu une proposition de clef USB à 1,90 euro ,j'ai donc commandé en cochant la case correspondante,mais je n'ai jamais reçu cette clef !! et de plus j'ai été prélevé de 29.90 euros en dec 2013, janvier 2014 et fevrier 2014.

Sur les conseils de ma banque j'ai annulé ma carte et demandé à easy-buro le remboursement de ces sommes .

Après de nombreux appels d'easy-buro ,ils ont promis de me rembourser ces sommes sur mon compte paypal mais pour l'instant il n'y a toujours rien!

J'ai encore appelé ce matin easy-buro ,la réponse :cela va prendre un certain temps....

Je tiens à signaler ces faits sur internet afin que ces procédés (à la limite de l'escroquerie ne se reproduisent plus) Pouvez-vous me donner la marche à suivre pour récupérer ces sommes?

Dans l'attente de votre réponse ,je vous remercie par avance et vous prie de croire à mes salutations cordiales.

Jean

Par **DDL91**, le **30/04/2014** à **19:07**

Bonjour, malheureusement vous n'êtes pas seul à avoir des problèmes avec Easy Buro j'ai découvert des débits sur ma carte bleue sans avoir rien commandé ni rien reçu?

Je me demande si je ne vais pas déposer une plainte.

Par **Brigitte LARUE**, le **30/04/2014** à **23:53**

Bonsoir,

j'ai le même problème, ça fait deux prélèvements de 29,90€ que je constate sur mes relevés bancaires au nom d'Easy Buro que je ne comprenais pas. J'ai moi aussi commandé une clé USB à 1,90€ que je n'ai jamais reçu.

ça fonctionne avec le compte Paypal? Il me faut annuler ma carte bleue?

Où avez vous trouvé les coordonnées d'Easy Buro pour les contacter?

Pourriez-vous me les communiquer?

Merci d'avance.

Salutations.

Brigitte

Par **gob123**, le **02/05/2014** à **02:42**

Bonjour,

Voici un mail de retour de leur part, par contre j'ai bien payé avec e-carte bleu à la commande donc je suis bien sauvé des prélèvements inattendu,

Bonjour,

Pour profiter de notre offre promotionnelle vous devez nous envoyer la preuve d'achat/facture de votre produit préalablement acheté par vos soins. Nous remboursons tout type de produit provenant du magasin de votre choix.

Envoyez votre facture par mail à contact@monremboursement.com où elle sera analysée par notre équipe de spécialistes.

Veuillez noter que nous ne livrons pas de produits.

Votre remboursement interviendra sur votre compte "Paypal" dans les 30 jours suivant la réception.

Cordialement,

Clara - Service Client France

Cordialement Gob

cordilament Gob

Par **renardroux**, le **22/05/2014** à **05:07**

Bonjour,

J'ai moi aussi reçu ce type de mail pour le remboursement d'un achat a effectué.

Je n'ai eu aucun remboursement, mais 3 prélèvements de 29,90€.

Que peu-on faire ?

Par **gigiambunette**, le **22/05/2014 à 17:14**

Je me suis faite avoir aussi par eay buro mais j'ai perdu leurs coordonnées pour les rappeler. Quelqu'un veut il bien me les donner ? merci
gigiambunette NANTES

Par **jean vitiello**, le **22/05/2014 à 17:28**

bonjour,
pour avoir les coordonnées de EASY BURO adresse sur internet.

Par **mido79**, le **14/06/2014 à 15:33**

bonjour,
voila le numero des arnaqueurs 01 70 70 24 97, moi aussi je suis victime de cette arnaque, j'ai commander un disque dure a 29.90 et je me suis fait prélever de 54.80e bon j'ai appeler des dizaine de fois la commande cété au mois d'octobre 2013 et a ce jour la 14 juin 2014 j'ai encore rien eu.
est ce que ya quelqu'un qui a une solution pour ce probleme?

Par **Caniche 4**, le **03/11/2014 à 16:32**

Bonjour. J'ai eu moi-même à faire à cette bande d'escrocs qui se cache sous plusieurs casquettes, mobilier de bureau, équipement de bureau, informatique, assurance bancaire et j'en passe. Le prélèvement SEPA est souvent de 29,90 sans aucune raison. Je ne connaissais pas cette officine de voleurs avant de réaliser sur mes relevés bancaires que j'étais prélevé de cette somme, sans avoir fait le moindre achat, sans avoir signé le moindre contrat. J'ai donc résilié ce pseudo abonnement. Le SEPA a été crée pour que des mafieux puissent mettre la main dans votre poche sans aucune poursuite possible. Si c'est ce bordel qu'est devenu l'Europe c'est n'importe quoi, dans les années 30 aux ETATS UNIS la pègre avait coutume de dire:"on te protège si tu nous donne une partie de ta caisse". Les banques ne sont plus responsables des prélèvements, c'est une anarchie organisée. En ce moment je suis obligé de faire opposition à des prélèvements de la part de SPB eux aussi pas nets, pas de contrats, pas de demande, aucun contact. Comment ce fait-il que ces mafieux puissent obtenir vos coordonnées bancaires?

Par **Susu27**, le **09/11/2014 à 15:38**

Bonjour j'ai eu le meme probleme avez vous ete remboursser depui le temps merci pour les temoignage

Par **Susu27**, le **09/11/2014** à **15:39**

Bonjour j'ai eu le meme probleme avez vous ete remboursser depui le temps merci pour les temoignage

Par **Caniche 4**, le **09/11/2014** à **18:02**

Bonjour

Absolument pas, les escrocs, les banques et l'état ne remboursent jamais leurs méfaits.

Par **jagi**, le **01/12/2014** à **14:28**

Bonjour, j'ai le même problème:pas de remboursement possible...il vient de se créer un site "VIGINET.fr" pour le désabonnement et éventuellement le remboursement. Apparemment nous sommes nombreux....
avez-vous gardé le mail d'origine?

Par **Caniche 4**, le **01/12/2014** à **15:22**

Bonjour

Le désabonnement est sur le site easy-buro.com, il suffit de cocher.

Quand au remboursement vous pouvez toujours courir,ça vous coutera plus d'argent en procédures que votre prélèvement indu. A mon avis la seule solution est de faire connaitre par voie de presse et associations de consommateurs les malversations de cette officine. De toutes façons l'état et le gouvernement se foutent de tout ce qui concerne la vie quotidienne des Français et ce n'est pas votre site qui y changera quoique ce soit. Néanmoins merci. Autre chose, quotidiennement, surveillez votre compte bancaire et faites opposition à tout prélèvement litigieux. La société occidentale est en cours de décadence certes, mais ce n'est pas une raison pour se faire voler.

Par **Missbounti**, le **06/12/2014** à **09:09**

bonjour, j'ai aussi répondu à une offre Easy Buro pour un disque dur d'une capacité de 500 giga pour 35€ et j'ai bien été débité de cette somme sans avoir reçu le HDD mais un mail disant qu'ils étaient en rupture de stock. j'ai envoyé mes coordonnées bancaires pour le remboursement mais rien le néant ! Je les ai contacté à plusieurs reprises mais sans jamais aucun résultats.